

Implantation des DR CE sur OA neufs

Journée technique Ë Dispositifs de retenue routiers sur ouvrages dart et section courante.

18/11/2014

Judith BARES-MENCIA







Contexte

- Partie section courante : (1ère réunion : 10/06/2011)

Commande des DAI → Rédaction doun CCTP

Type (groupe des SIR) pour la section courante (en révision)

→ http://intra.dgitm.i2/rner-et-dispositifs-de-retenue-a11479.html

- Partie Ouvrages dEArt: (1ère réunion : 08/11/2011)

Révision de PETRA + Rédaction doun guide méthodologique dopide au choix doun DR CE sur OA.

Publications

- PETRA : bible mise à jour



- Guide méthodologique : prévu pour fin 2014 (?)
 - Dernière réunion le 16/01/2014
 - Envoyé au comité éditorial de la DTecITM (ex-SETRA) fin avril 2014
 - Publication du guide

Titre : Dispositifs de retenue routiers marqués CE sur OA

De la conception de IBDA à la mise en Ê uvre des DR

Généralités du guide

- → scadresse principalement aux concepteurs dtDA neufs
- → ne concerne pas les passerelles piétonnes, lœsolement des piles de ponts, les DR non ancrés sur longrine, les itinéraires à vitesse < 70km/h
- → IMPORTANT: en fonction de la vitesse sur les voies

V ⁻ 70km/h : RNER DR CE obligatoire ou ouvrage béton

V < 70km/h : ?? → DR CE obligatoire ou ouvrage béton

Le guide - sommaire

- 1. Généralités . présentation
- 2. Contexte réglementaire
 - 2.1 . Avant la mise en place du marquage CE
 - 2.2 . la mise en place du marquage CE
- 3. Projets do A avec DR marqués CE
 - 3.1. Documents de référence. critères de performance
 - 3.2. Choix du DR
 - 3.3. Caractéristiques géométriques
 - 3.4 . Caractéristiques mécaniques
 - 3.5. Matériaux et durabilité
 - 3.6. Raccordements
 - 3.7 . Passage des joints de chaussée
- 4. Dispositifs de retenue sur ouvrages existants
 - 4.1 . Réparation don DR endommagé
 - 4.2. Mise en conformité

Points particuliers de Implantation des DR sur OA

- La continuité avec les DR des abords
- Læncombrement du DR
- Le **poids** du DR
- La liaison avec la structure

La continuité avec le DR des abords

- Le DR ne starrête pas au bout de lopuvrage
- Toute les combinaisons ne sont pas possibles
- Traiter le passage du joint de chaussée





Læncombrement du DR

- " La barrière elle-même
- " Lteffet de paroi
- La zone dancrage
- " Le déplacement du DR (W et D)
- " La zone de protection ou desolement (W et Vi)

Les efforts dus au DR

- Le **poids** du DR
 - du DR lui-même
 - des aménagements nécessaires à son implantation (longrines, plots, õ)
 - des ajouts architecturaux
- Éventuellement, autres efforts liés au DR
 - Vent (surtout si support décran)

Remarque : les ajouts architecturaux ou écrans doivent avoir été testés sous choc (risque de modification du comportement de la barrière)

La liaison avec la structure

Elle doit:

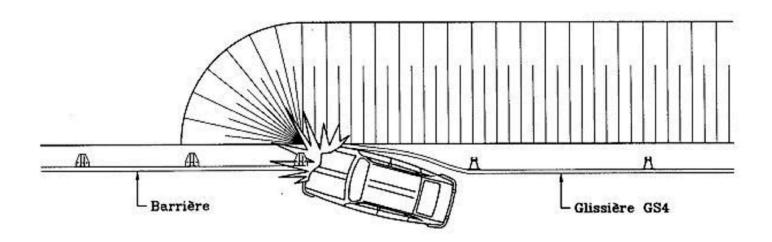
- Ne pas créer de dommages très importants (difficiles et coûteux à réparer) dans la structure après un choc
- Permettre la reprise des efforts (poids, vent sur parois,
)

Conclusion

- Les solutions :
 - Création don point fusible à la jonction DR / structure
 - Le choc est considéré, vis à vis de la structure comme une action ELS, alors qual dimensionne le DR à la LU
- Le valuation des efforts à prendre en compte
 - Suite à des expérimentations
 - Avec des études théoriques

Niveau de sécurité aux abords dun pont

Exemple de possibilité de blocage dun VL entre dispositif courant "souple" et "rigide" sur ouvrage



Niveau de sécurité aux abords dun pont



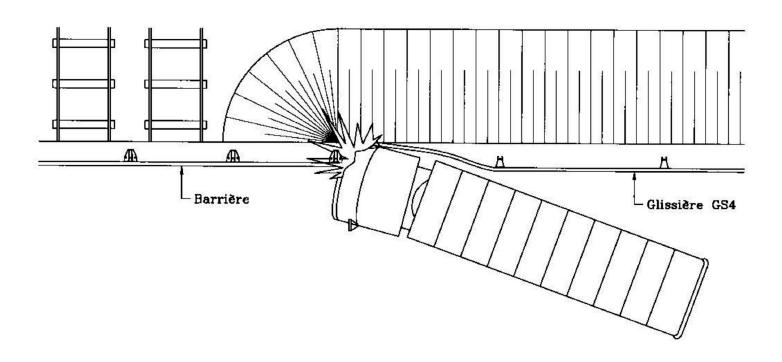
conséquence



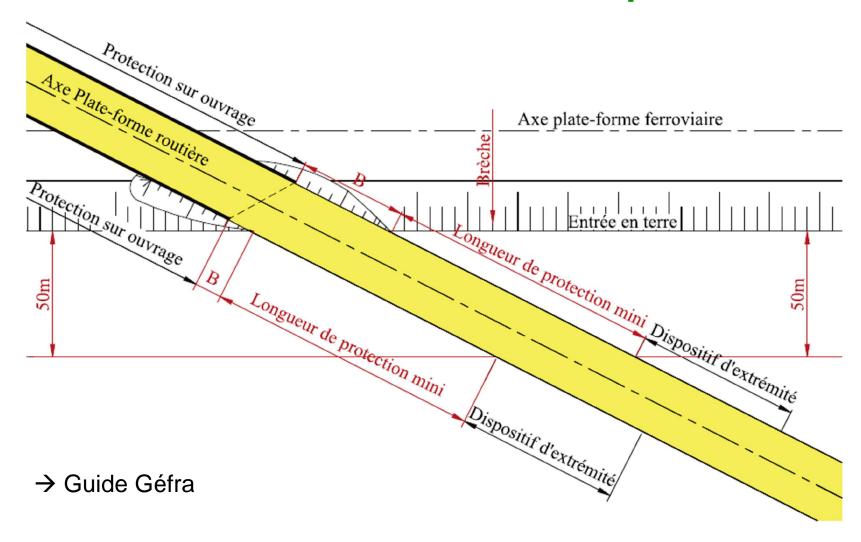
→ Rallonger file de DR avec abaissé en déporté

Niveau de sécurité aux abords de pont

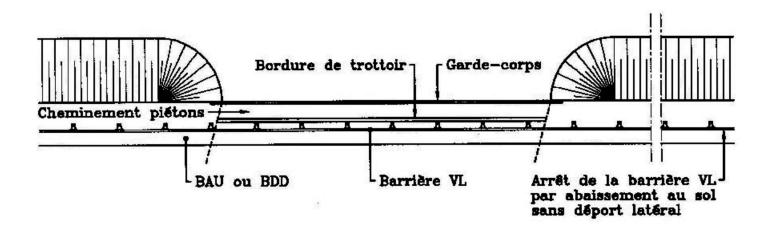
Exemple de possibilité de pénétration dun PL sur voie ferrée à partir des abords

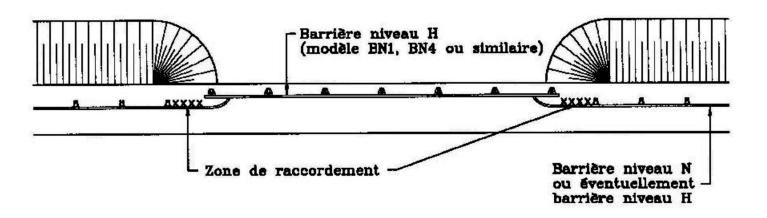


Niveau de sécurité aux abords de pun pont



Continuité du cheminement piéton





Continuité du cheminement piéton

En première analyse, on retiendra que le fait dovoir une piste piéton aménagée sur les accès implique obligatoirement sa continuité sur lopuvrage



Documents de références Ë critères de performances : Normes NF EN 1317 et arrêté RNER du 02/03/2009

→IMPORTANT:

NF EN 1317-1 et -2 de 1998 révisées en 2010 (nvx éléments)

NF EN 1317-5 de 2007 amendée en 2012 (en vigueur 01/01/2013)

01/01/2013 : 2 marquages CE (normes de 1998 et de 2010)

Choix du DR en bord de Choix du DR en bord de Choix du DR en bord de Choix du DR et TPC :

- Niveau de retenue : arrêté RNER et calcul de lightique de danger
- ASI : se baser sur le guide GC . art.5.4.4 : appréciation dœun éventuel objectif secondaire → probabilité de sortie de chaussée
- W : 6 configurations du guide GC → contraintes sur la déformation et objectif secondaire (piétons en + → DR conforme à norme GC + NF EN 1317-2)
- autres caractéristiques (ancrage, raccordements, õ à définir)
- EN TPC : DR sur OA au minimum de même niveau que SC

Caractéristiques géométriques : cas de barrières de niveau H2, H3 ou H4 (ou L correspondants)

En phase projet, le concepteur doit définir :

- la géométrie du tablier don ouvrage
- les emplacements réservés au DR : bandes demplantation des DR
- → sans connaître le dispositif de retenue à implanter
- → Choix du DR : pas avant lanalyse des offres

→ en fonction de DR disponibles sur le marché

Caractéristiques géométriques :

La coupe transversale sur OA est déterminée en tenant compte de :

- la largeur roulable (cf guide du projeteur OA) à définir au projet et éviter de modifier la largeur de lopA lors de la mise en %uvre ;
- les bandes domplantations sur lesquelles sonscrivent transversalement les DR.



→ Fortement conseillé au concepteur de le la largeur de la

Caractéristiques géométriques :

La largeur de la bande demplantation L* correspond à la distance entre la limite de la largeur roulable et le bord du tablier. Elle est la largeur de tablier réservée à la mise en place du DR, de la longrine, de la bordure, du relevé détanchéité, de la corniche õ

Elle est déterminée en tenant compte de :

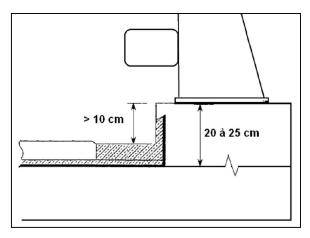
- la géométrie du DR : sa position par rapport au profil en travers et la présence do dautres équipements de lopuvrage accolés à la longrine du DR ;
- les dimensions de la longrine dancrage ;
- les déformations du DR

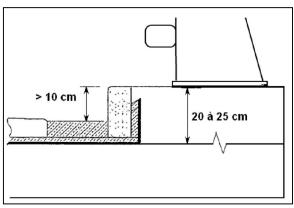
NB : En phase projet, la largeur des bandes dimplantations des DR doit être fixée.

NB : La géométrie de lænsemble « DR + longrine » mis en %uvre sur OA doit être équivalente à celle des conditions de læssai.

Caractéristiques géométriques :

CAS DEUN DR DE BORD DEDA SANS OBSTACLE DERRIERE





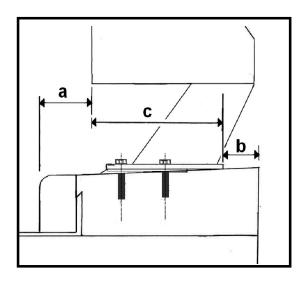
Hauteur de la longrine :

- → DR sur longrines de faible épaisseur ou DR directement sur la dalle : DECONSEILLÉ!
- → prévoir en phase projet des longrines dépaisseur de 20 à 25 cm.
- → la hauteur des éléments de glissement du DR installé doit être proche (+/- 5cm) des conditions dæssai. Sinon vérifier læmpact de cette modification (effet tremplin, õ)

Caractéristiques géométriques :

<u>Largeur minimale de L* :</u>

- Géométrie du DR :



$$L^* = a + b + c$$
 si a>0
 $L^* = b + c$ si a<0

La largeur de la bande demplantation L* comprend :

- c: largeur de la barrière (nu avant du DR. bord arrière platine)

- **a** : distance entre le nu avant du DR et le bord de la longrine (ou bordure). Par convention, a>0.

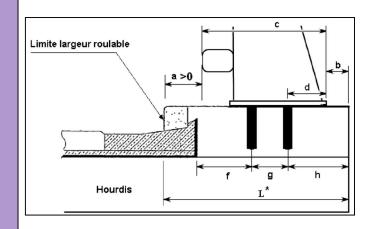
→ a peut être <0

- **b** : distance entre la prière de la platine et le bord libre du tablier

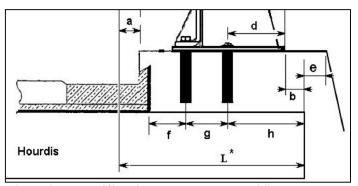
→ Respecter les conditions dœssai

Caractéristiques géométriques :

- Conditions dancrage :



- b ou b+e : minimale de 120 mm pour les niveaux de retenue supérieurs à H2 (même si inférieur lors de lœssai) → bonne diffusion de læffort de compression et éviter rupture du coin béton. A respecter même si inférieur lors de læssai!



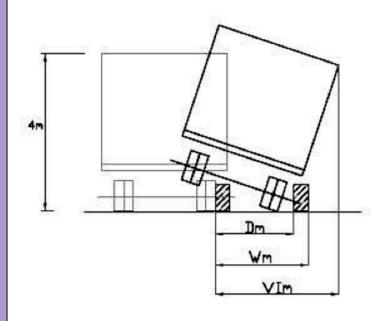
Longrine en débord par rapport au tablier ou avec corniche béton.

- DR CE à ancrages type BN4 → h ⁻ 220 mm
 (contrainte du ferraillage type BN4 dans guide GC)
- → h : distance entre la fixation arrière et le bord du tablier

$$L^*$$
 a + c Ë d + 220mm si a>0
 L^* c Ë d + 220mm si a<0

Caractéristiques géométriques :

Déformation du DR:

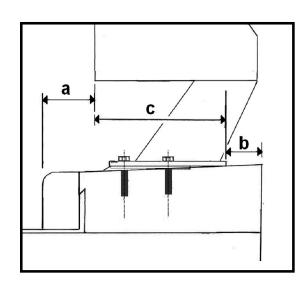


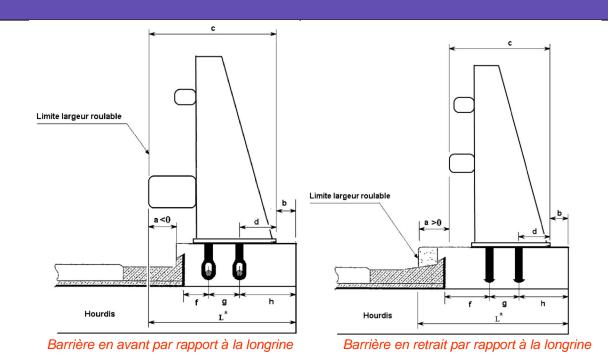
- Pas d
 o
 d
 pas besoin de limiter le W et le Vi
- En phase projet, il faut sæssurer que la partie avant de la barrière ne se déforme pas au-delà du bord de la structure afin que les roues du véhicule restent sur libuvrage
- → D < la distance entre le nu avant de cette barrière et le bord arrière de la longrine

Caractéristiques géométriques :

BILAN: Déterminer L* en phase projet

- 1- On considère plusieurs DR CE
- 2- On connaît pour chacun des DR, le « a » de læssai de choc
- 3- On détermine le L* pour chacun des DR





4- On élimine les DR dont les largeurs sont trop importantes en conservant au moins 3 DR.

5- On retient pour le projet, le max des L* de ces 3 DR.

La largeur L*; est la plus grande des valeurs :

- 1. $c_i + 120mm$
- Critère de mise en œuvre du ferraillage dans la longrine et la dalle (cf. § caractéristiques mécaniques).

Pour une barrière avec ancrage type BN4, il est loisible de retenir : $c_i - \underline{d}_i + 220mm$

3. D; *

La largeur L*i est la plus grande des valeurs :

- 1. $a_i + c_i + 120mm$
- Critère de mise en œuvre du ferraillage dans la longrine et la dalle (cf. § caractéristiques mécaniques).

Pour une barrière avec ancrage type BN4, il est loisible de retenir : $a_i + c_i - d_i + 220mm$

3. $a_i + D_i *$

Si la longrine va au-delà du bord du tablier (débord = e) ou s'il y a une corniche béton

- 1. $c_i e + 120mm$
- 2. inchangé
- 3. $D_i e$

- 1. $a_i + c_i e + 120mm$
- inchangé
- 3. $a_i + D_i e$

Caractéristiques géométriques :

- 6- Au DCE, on impose:
 - les DR CE doivent sonscrire dans les bandes sur les plans joints au CCTP
 - D < distance nu avt DR et bord de longrine

A titre indicatif et pour aider le projeteur :

Largeurs minimales conseillées (en mm)					
Niveau de retenue H2 ou H3 H4					
L* (pour e = 0) 750 900					
L* (pour e ≥ 150 mm) 600		750			
L* (pour 0 < e < 150 mm)	750 - e	900 - е			

→ Pour grands ouvrages.

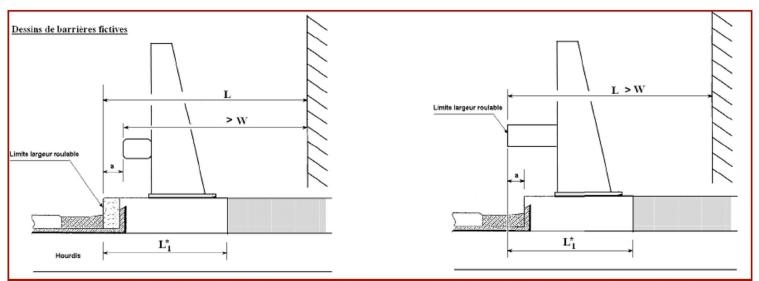
Pour ouvrages de longueur moyenne, pour améliorer la concurrence, il est recommandé dæjouter 100 mm à ces valeurs.

Caractéristiques géométriques :

CAS DEUN DR DE BORD DEDA AVEC OBSTACLE DERRIERE

Il faut distinguer les largeurs de bandes domplantation suivantes :

- L* (cf paragraphe précédent) comprenant : DR, longrine et bordure éventuelle.
- L incluant L* et le gabarit de protection (zone disolement où il est déconseillé dimplanter des éléments) en fonction du W et du Vi.



→ On définit L et L*₁

figure 10 - Barrière avec obstacle et « continuité » de la longrine

Caractéristiques géométriques :

CAS DEUN DR DE BORD DEDA AVEC OBSTACLE DERRIERE

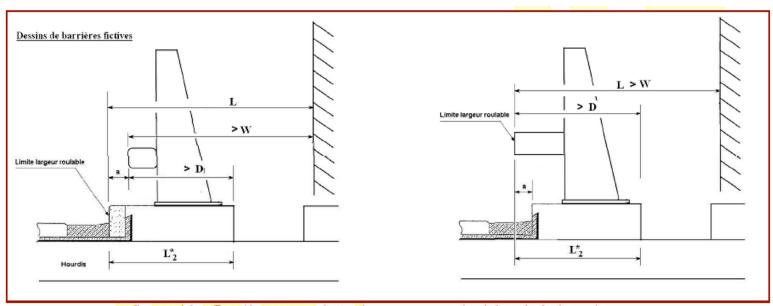


figure 11 - Barrière avec obstacle sans « continuité » de la longrine

Cas particulier: Il convient de considérer le DR comme en bord dœuvrage et de vérifier le D si la longrine næst pas continue ou si éléments placés derrière la longrine ne peuvent pas supporter les charges routières (définies dans eurocode).

→ On définit L et L*₂

Caractéristiques géométriques :

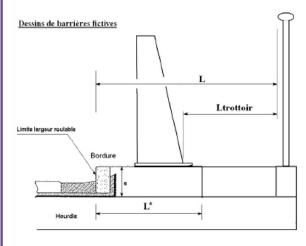
CAS DEUN DR DE BORD DEDA AVEC OBSTACLE DERRIERE

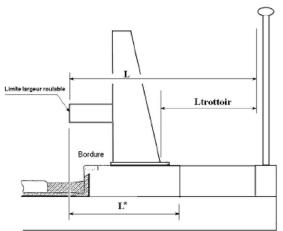
Largeurs minimales conseillées (en mm)				
Niveau de retenue H2 ou H3 H4				
L	L 1000			
L*1	750	750		
L*2	750	900		

Ces valeurs sont données à titre indicatif pour aide au projeteur.

Caractéristiques géométriques :

CAS DEUN DR AVEC TROTTOIR





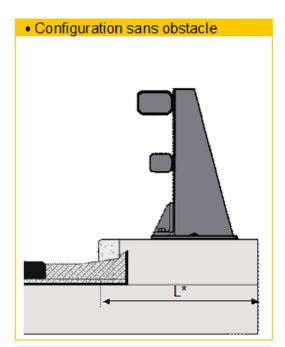
Largeurs minimales conseillées (en mm)				
Niveau de retenue H2 ou H3 H4				
Ltrottoir	Ltrottoir ≥ 400			
L	600 + Ltrottoir	700 + Ltrottoir		
L*	750	750		

Ces valeurs sont données à titre indicatif pour aide au projeteur.

Combinaison C2 d'une barrière de niveau de retenue H ou L et d'un garde-corps

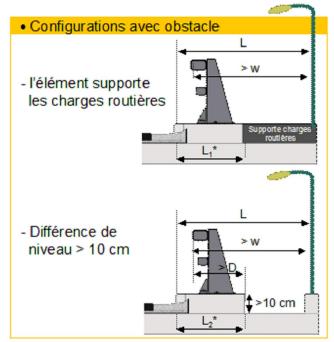
Caractéristiques géométriques : BILAN

Lorsque le nu avant du DR est sur le trottoir

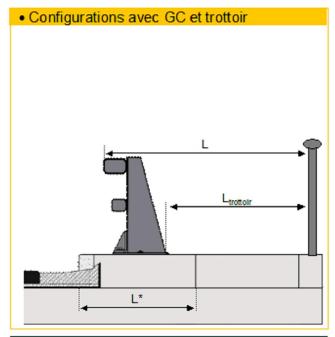


Largeurs minimales conseillées (mm)					
Niveaux de retenue H2 ou H3 H4					
L* _{mini} (mm) 750 90					

VI et W: non pris en compte



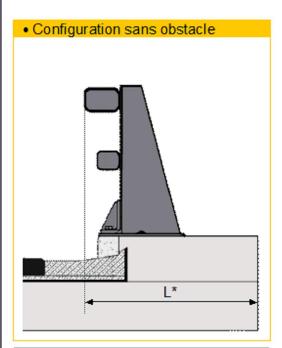
Largeurs minimales conseillées (mm)						
Niveaux de retenue H2 ou H3 H4						
L _{mini} 1000 1300						
L* _{1 mini}	750	750				
L* _{2 mini}	750	900				



Largeurs minimales conseillées (mm)					
Niveaux de retenue	tenue H2 ou H3 H4				
Trottoir largeur utile	0,60 0,80 0,60 0,8				
L _{mini}	1200 1400 1300 1500				
L* _{mini} 750 750 750 900					

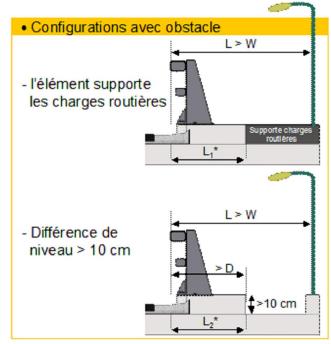
Caractéristiques géométriques : BILAN

Lorsque le nu avant du DR est devant le trottoir

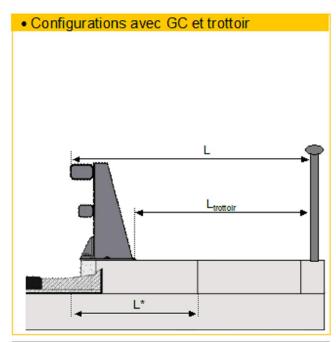


Largeurs minimales conseillées (mm)					
Niveaux de retenue H2 ou H3 H4					
L* _{mini} (mm) 750 90					

VI et W: non pris en compte



Largeurs minimales conseillées (mm)					
Niveaux de retenue H2 ou H3 H4					
L _{mini}	1000	1300			
L* _{1 mini}	750	750			
L* _{2 mini}	750	900			



Largeurs minimales conseillées (mm)				
Niveaux de retenue	H2 ou H3 H4			
Trottoir largeur utile	0,60 0,80		0,60	0,80
L _{mini}	1200 1400 1300 150			1500
L* _{mini}	750	750	750	900

Caractéristiques géométriques :

DR DE NIVEAU H1/L1 OU N :

- en général, DR + souples et pas adaptés en bord do A
- effort transmis + faible, conditions dancrage moins contraignantes
 - → L* en fonction de la géométrie du DR + déformations
- en section courante: de nombreux DR CE testés avec ancrages des supports dans le sol. Pas de DR de niveau N et H1 testés en bord do A actuellement, aussi tant que de tels produits nœuront pas été mis sur le marché, il est toléré :
 - de retenir un DR générique ayant fait lopbjet doun essai de choc conforme aux normes NF EN 1317 (cas du GCDF);
 - dædapter sur longrine des DR CE testés en SC à caractéristiques identiques aux génériques testés sur longrine conformément aux normes XP P 98-410/411/412/413 (cas des GS2 sur platine).

DR EN TPC (vide central < 2m)

- TPC avec DR double
- TPC avec 2 DR simples

Si vide >2 $m \rightarrow$ on traite comme bord dopuvrage)

Caractéristiques géométriques :

CONTRAINTES ESTHETIQUES OU VISUELLES

- → Perception des usagers de la route franchissant lo A
- → Intégration de IopA dans le paysage

Caractéristiques mécaniques :

- Concerne le cas des ouvrages neufs où DR ancré sur longrine ancrée dans du béton.
- Ne concerne pas le cas des DR sur dalle orthotrope ou sur LNA.

Caractéristiques mécaniques : Définition des efforts

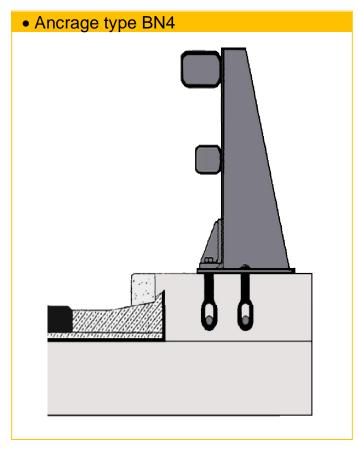
- Il faut connaître les <u>efforts pouvant être transmis par le DR en cas de</u> <u>choc</u>.

On distingue:

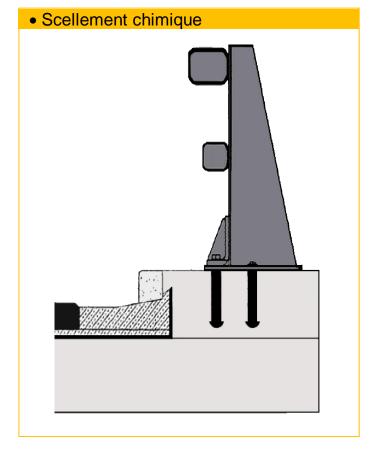
- les efforts observés pendant læssai
- les efforts maximaux transmissibles à la structure (correspondant à la rupture du DR)
- Lors don choc, 2 fonctionnements sont envisageables pour la **structure béton** :
 - État Limite Ultime (ELU) : structure béton peut être endommagée
 - État Limite de Service (ELS) : structure béton ne doit pas être endommagée

retenu

Caractéristiques mécaniques : Différents types doncrage



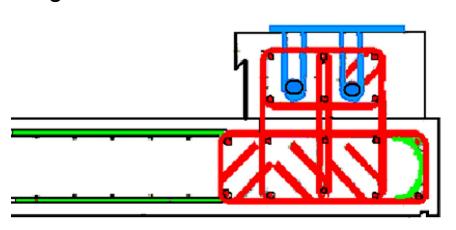
Permet la reprise des efforts lors don choc et préserve le béton du tablier (ceci est assuré par le ferraillage de la longrine).



Permet de simplifier les contraintes dancrage dan nouveau DR sur un OA existant (dalle flottanteo)

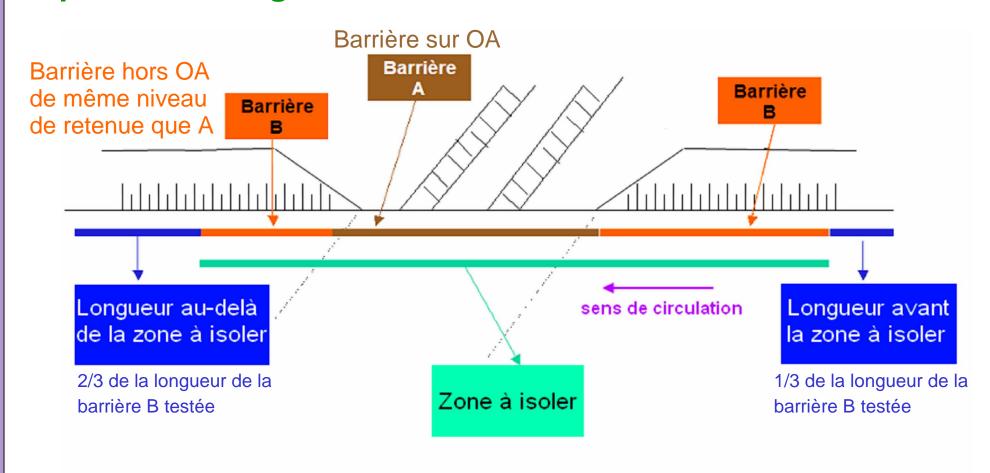
Caractéristiques mécaniques : Les ancrages des DR à la structure

- → efforts dus aux chocs de véhicules sur les DR à connaître,
- → la structure béton ne doit pas être endommagée lors du choc,
- → les 3 familles dopciers nécessaires à loancrage doun DR CE ancré sur longrine



- 1- aciers assurant la transmission des efforts de la barrière à la structure
- 2- ferraillage de la structure correspondant à l'ancrage des efforts dus au choc dans la structure et à leur répartition locale
- 3- ferraillage de la structure pour la flexion du hourdis due à un choc.

Implantation longitudinale du DR sur OZ et remblais daccès



NB : Pour certains projets à la demande du MOA, il convient de prévoir des longueurs à installer de <u>2/3 en amont en aval.</u>

Matériaux et durabilité :

- Qualité des matériaux : normes acier, normes bois, normes aluminium.
- Protection contre la corrosion
- Protection de scellements des fixations dans la longrine

Raccordements:

- Définitions des raccordements et des jonctions.
- Raccordement de 2 DR CE : marque NF ASCQUER
- Raccordement sur un ouvrage en béton : idem

Passage des joints de chaussée :

- DR doivent conserver leurs performances
- Manchons et étriers de dilatation (BN4) ou trous oblongs (GS2)
- TRANSPEC ou similaire

Raccordements:

<u>DEF :</u> Un raccordement est défini comme une transition entre 2 barrières de sécurité de sections ou de rigidités latérales différentes, destinés à assurer la continuité de retenue. (arrêté RNER modifié)

La détermination des classes de performances des raccordements entre des types de dispositifs de retenue différents doit être faite par référence aux modalités dessais de la norme expérimentale XP ENV 1317-4 : 2002.

Le niveau de retenue don raccordement doit être au minimum égal au niveau de retenue le plus bas des deux dispositifs de retenue raccordés ; sa déflexion dynamique ne doit pas être supérieure à la plus grande déflexion dynamique des deux dispositifs de retenue reliés.

La certification de conformité par la marque NF 058 Equipements de la route ou toute autre marque dopttestation de conformité offrant un niveau de sécurité équivalent doit être exigée par les gestionnaires de voirie pour sons sur de la conformité de ces raccordements aux dispositions fixées ci-dessus.

Les types de vérifications ou dœssais exigés pour les divers types de raccordements sont fixés dans le tableau suivant :

Famille de produit ¹	Niveau de retenue	ΔD^2	Pièce de raccordement spécifique ³	Types de vérifications ou d'essais
Identique	Identique	≤ 50 cm	Non	Pas de vérifications particulières
		> 50 cm	Non	Simulations numériques ⁵
Identique	Différent (sauf niveau L) ⁴	X	Oui/Non	Simulations numériques ⁵
Différente	Identique	≤ 50cm	Non	Pas de vérifications particulières
			Oui	Simulations numériques ⁵
		> 50cm	Non	Simulations numériques ⁵
			Oui	1 Crash-test selon XP ENV 1317-4 + Simulations numériques ⁵
Différente	Différent	х	Oui / Non	1 Crash-test selon XP ENV 1317-4 + Simulations numériques ⁵

¹⁻Notion de famille : paragraphe 4.7 de la norme NF EN 1317-2 : 2010

²⁻ΔD : Différence absolue entre la déflexion dynamique normalisée des deux dispositifs raccordés.

³⁻Piéce de raccordement spécifique : pièce particulière nappartenant à aucun des deux dispositifs et destinée à assurer la continuité géométrique et mécanique du raccordement.

⁴⁻Dans le cas de deux barrières de niveaux L, il sera possible de comparer la différence de déflexion dynamique de l'essai commun TB32 et donc se rapporter à la première ligne du tableau.

⁵⁻Les simulations numériques seront effectuées conformément aux recommandations du rapport CEN/TR 16303 pour la simulation numérique dessai de choc sur des dispositifs de retenue de véhicules.

















La règle voudrait que cet aménagement soit effectué sous la responsabilité du constructeur et concepteur du pont, plutôt que celle de laménageur des abords.

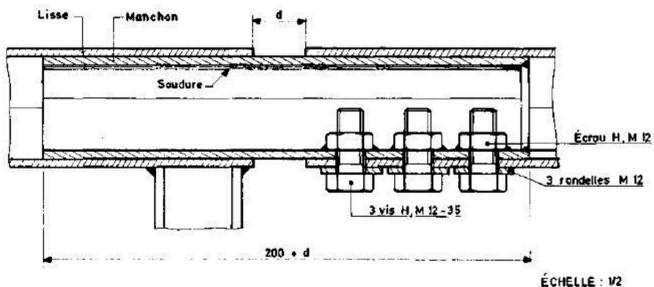
- La libre dilatation imposée par le mouvement de loquivrage (dilatation thermique, retrait fluage, õ) est incompatible avec la nécessité de limiter lopllongement du DR au moment du choc pour limiter la poche et permettre au véhicule de sortir.
- → Il faut donc mettre en place des dispositifs qui limitent, voire bloquent, le mouvement du DR en cas de choc tout en permettant la libre dilatation en service.

Remarque : Ces dispositifs sont complexes et nécessitent des calages rigoureux à la mise en %uvre.

Ces dispositifs sapparentent sur certains aspects à des raccordements.

Exemple du garde-corps

MANCHON DE DILATATION DÉMONTABLE AU DROIT D'UN JOINT DE CHAUSSÉE Dessin fait dans le cas d'un garde-corps S8.

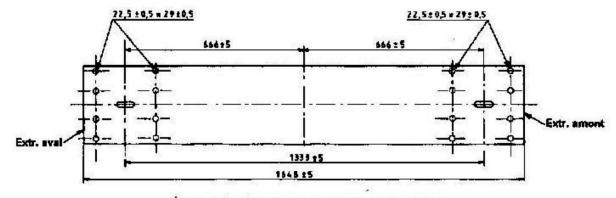


coles en mm

La cote "d" sera fixée en fonction de la longueur dilatable de l'ouvrage. D'une façon générale elle sera égate à la cote d'auverture du joint de chaussée adjacent (voir dossier pilote JADE 68, § 3.1 des spécifications des joints lourds type G ou H).

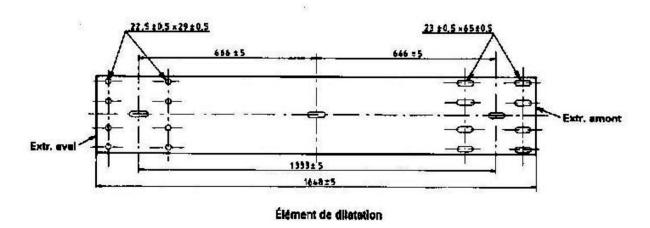
Exemple de la glissière

Élément FIXE



Éléments de mise à longueur de l'élément de dilatation

Élément MOBILE



Exemple de la glissière

Souffle	Composition par tiers dœléments de 4 m				
5 cm	FIXE	FIXE	MOBILE		
10 cm	FIXE	MOBILE	MOBILE		
15 cm	MOBILE	MOBILE	MOBILE		

La fixation se fera par boulons **non serrés** (frein d**¢**crou, écrou/contre-écrou \tilde{o}) mais ne pas respecter la prescription de la norme.

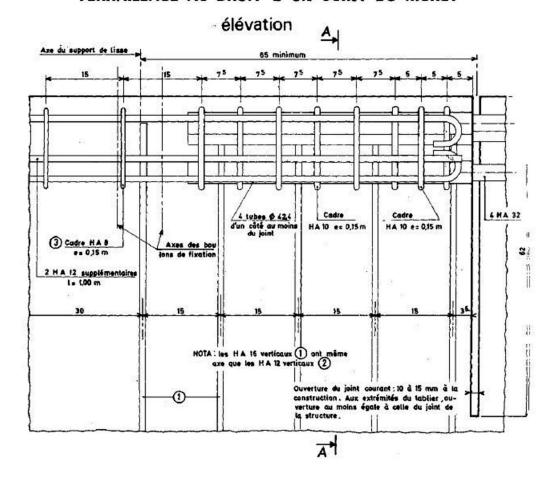
Pour les autres produits génériques, notamment les barrières de niveau H, il était prévu des dispositions spécifiques de traitement du passage du joint de dilatation du pont. Ce traitement peut se faire dans le raccordement entre les BN4 et les barrières GS, ou par des manchons de dilatation. Ces dispositifs sont complexes et nécessitent des calages rigoureux à la mise en %uvre.

Le traitement par des manchonnages comportant des trous ovalisés reste limité aux souffles inférieurs ou égaux à 10 cm. Au-delà, on doit faire appel à des dispositifs spécifiques comme le système Transpec[®].

Exemple de la BN1/BN2

→ Joint petit souffle

FERRAILLAGE AU DROIT D'UN JOINT DU MURET



Exemple de la BN1/BN2

- → Tenon et mortaise
- → petits souffles

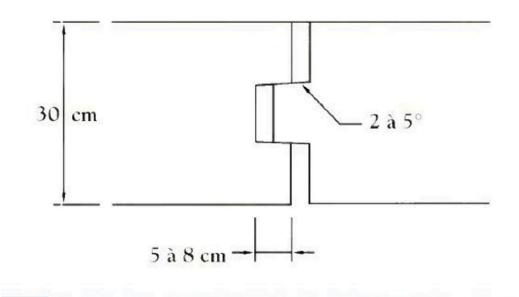
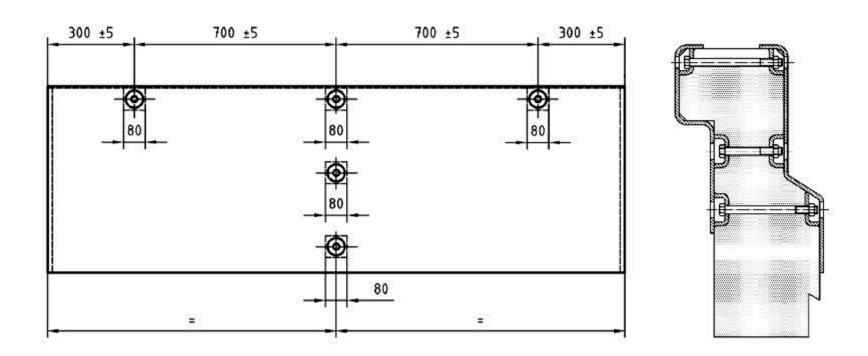


Figure G.4

Joint ce BN1 par tenon/mortaise. Principe pour des souffles < 3 cm.

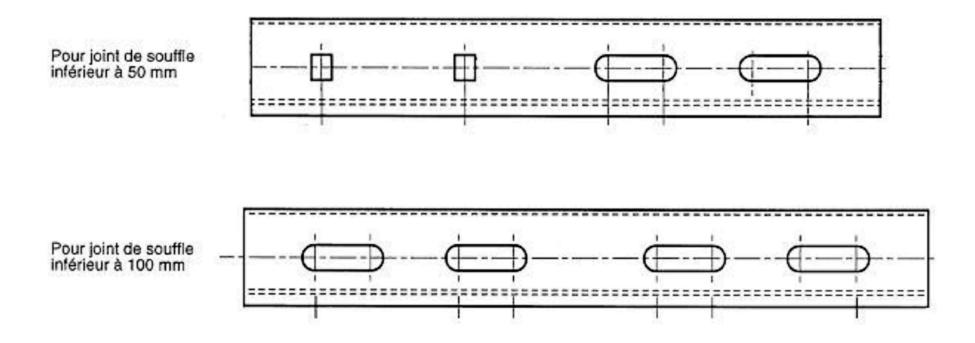
Exemple de la BN1/BN2

→ Capot



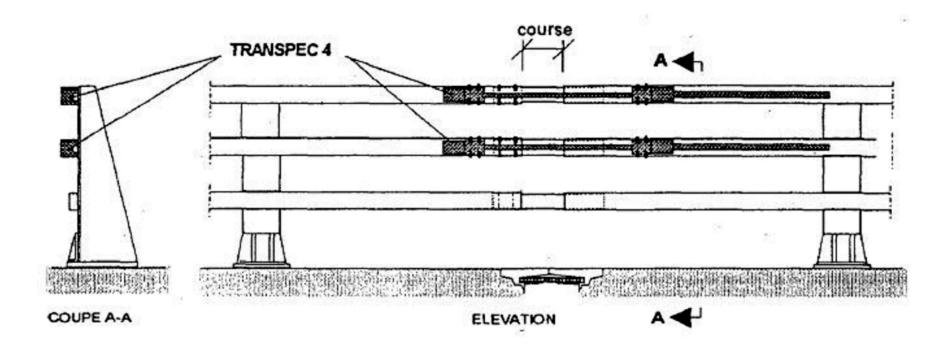
Exemple de la BN4

→ Petits souffles

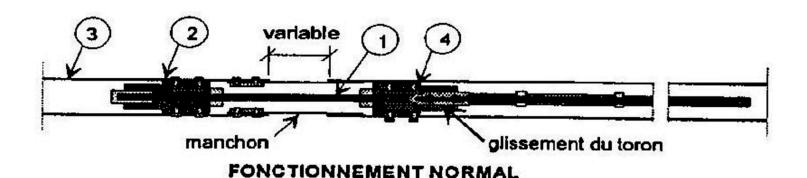


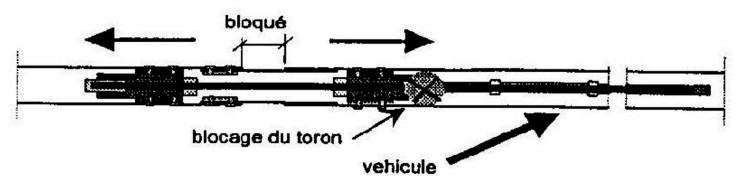
Exemple de la BN4

→ Grands souffles



Système Transpec®





FONCTIONNEMENT EN CAS DE COLLISION

REPARATION de DR non CE sur OA existants

DR non marqué CE endommagé par choc de véhicule ou suite à une pathologie (expl : corrosion) sur un <u>linéaire inférieur ou égal à 200 m (RNER modifié)</u>

DR fait preuve de de dangerosité? Endommagement supérieur au linéaire défini dans la nouvelle RNER?

NON

→ Réparation locale : remplacement à libdentique avec des pièces de remplacement conformes aux normes françaises

OUI

→ Envisager mise en conformité générale (cf suite) avec des DR marqués CE

REPARATION de DR non CE sur OA existants

Mise en conformité : remplacement par DR CE obligatoire

- augmentation du niveau de service \rightarrow Art.8 RNER : «Les dispositifs de retenue en place à la date du présent arrêté sont mis en conformité aux dispositions de celui-ci lors de la réalisation de travaux déaménagement routiers dont léemprise englobe des dispositifs de retenue existants ou lors de travaux de réhabilitation de dispositifs de retenue sur un linéaire important.»
- Travaux entraînant modifications du profil en travers de l

 « (i) dans le cas de modifications importantes de l

 øouvrage (élargissement, aménagement du profil en travers,...) ou de remplacement de certains équipements, la possibilité de mise en conformité doit être étudiée. La mise en conformité des équipements concernés par ces travaux doit être appréciée par rapport aux règlements en vigueur et aux règles de l

 øart en fonction du contexte de l

 øouvrage et des risques encourus. Celle-ci peut parfois nécessiter un renforcement de la structure. »

Cas particulier : BN4-13T

Augmentation du niveau de retenue H2 → H3

RN4-16T

remplacement lisse supérieure considérée comme « modification localisée ».

REPARATION de DR non CE sur OA existants

Mise en conformité : remplacement par DR CE obligatoire

- Remplacement général de DR : Résistance de la structure -> renforcements de la structure

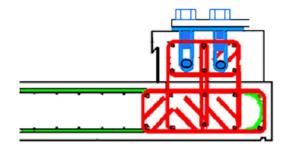
Si trop disproportionnés : assouplir les contraintes géométriques (augmenter D_N, autoriser éléments dans le gabarit de protection), si pas de solution : réduire dœn niveau de retenue

- Adaptation de structures existantes : 3 familles deciers intérieurs au béton pour assurer fonctionnement correct

En bleu: 1ère famille d'aciers

En rouge: 2ème famille d'aciers

En vert : 3ème famille d'aciers



→ Pour éviter démolitions importantes de la structure ou longrine : utilisation d@ncrages chimiques, d@ncrages type P.

Merci de votre attention

